

Des actions décisives ont été menées par l'Organisation Relais (OR) du Centre allant dans le sens de l'accompagnement des Organisations et de la société civile (OSC) et de la visibilité des actions du programme.

Assoal a rempli le cahier de charges qui lui a été assigné par le Programme. Les principaux responsables de l'OR rassurent : les activités prévues dans le cadre du PASC ont été réalisées selon le chronogramme établi. Les principales missions ont non seulement permis de promouvoir une certaine synergie des OSC recensés , mais aussi de faciliter le fonctionnement interne de ces organisations notamment à travers la mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités.

Et les résultats de cette lourde activité sont visibles sur le terrain. Il y a un intérêt manifeste des OSC du Centre pour le suivi des politiques publiques. Des actions fortes des Ong, associations et assimilées témoignent de leur intérêt pour l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (eau, électricité, éducation des enfants, soins de santé, alimentation, etc. Les activités ont été réalisées en 3 volets.

Le premier volet était lié au renforcement du système de communication, d'échange et de capitalisation du PASC au niveau régional. Ici, il était question de l'animation d'un forum interactif des OSC de la région du Centre et la mise en place d'un système d'information et de réseautage. Les outils mis en place sont : la page facebook, la page twitter et la page youtube de la concertation virtuelle, outils qui permettent d'échanger et de diffuser des actions relatives à la mise en œuvre de l'action. Il y a également eu la création des chantiers thématiques dont l'équipe d'animation dans la Région du Centre a permis de faciliter le suivi du budget d'investissement public (BIP).

Le deuxième volet avait trait au renforcement et au suivi des initiatives de gouvernance et de partenariat public-privé : Il s'est agi sur ce volet précis, de donner un appui pour la formulation des projets à soumettre au niveau du PASC, de les suivre et de les assister techniquement. De plus, l'Organisation Relais a participé aux rencontres régionales et nationales programmées par l'UGP. Ces activités ont abouti au dépôt de 4 dossiers d'appui direct par les OSC accompagnées ; 5 rapports de suivi, 3 appuis directs ainsi que la mise à disposition de 2 FAIR. Dans la même veine, un mécanisme de suivi technique et financier est mis en place et a permis de suivre près de 30 OSC bénéficiaires de subventions du pasc DANS LA R2GION DU CENTRE.

Le troisième volet a couvert essentiellement le renforcement des capacités des OSC l'étude d'indentification des besoins réalisée lors du DP1 a servi de fil conducteur au plan de renforcement des capacités des OSC. A termes près de 300 OSC ont ainsi pu bénéficié des formations sur thèmes utiles à une meilleure implication dans les initiatives de gouvernance : décentralisation, contrôle citoyen, redevabilité, plaidoyer, suivi budgétaire et des PCD. Le rapport d'évaluation du plan de renforcement de capacités à fait ressortir des bonnes pratiques des OSC ayant bénéficié des différentes formations.

Quelques contraintes ont freiné quelques activités prévues. Celles-ci n'ont pas pu être réalisés, mais rassure les responsables de l'Organisation relais, la plupart de ces activités se poursuivent sur l'ensemble des OSC bénéficiaires.

Les principaux risques potentiels identifiés lors de la mise en œuvre des différentes activités, révèle Assoal, étaient lié au retard dans le transfert des fonds ; l'enclavement des zones d'intervention et leur étendue ; la rigidité des procédures dans les zones reculées. En ce qui concerne le DP2 spécifiquement, sur les 14 mois initialement prévu , l'OR ,n' a eu que 5 mois pour conduire son action.

Une situation qui n'a pas facilité la consolidation des acquis du Dp1.

En fin de compte, l'accompagnement des OSC pour un changement de paradigme et la participation aux espaces de concertation a conduit à l'implication de plusieurs OSC dans les espaces de dialogue (Comité départemental de suivi physico financier du BIP à Nanga Eboko par exemple, à Ntui, Bafia également). Elles ont su saisir cette opportunité pour agir de façon à influencer véritablement la qualité des décisions et le processus de gestion des marchés publics.

L'atelier de capitalisation organisé par l'UGP du PASC à NKOLANDOM intervenu à la fin du PASC a fait état d'un foisonnement des initiatives des OSC (plus de plus de 150 initiatives financés par le PASC). Avec ces bilans il est indéniable que l'action de l'Union Européenne a largement encouragé la participation et sa visibilité

dans l'espace publics ces dernières décennies. L'appui à la participation des organisations de la société civile (OSC) au processus de programmation, d'exécution et d'évaluation des politiques publiques, dans une approche générale de gouvernance, a

constitué l'ossature centrale du PASC.

Cette approche axée sur la gouvernance en fait l'une des particularités au regard des autres programmes qui l'ont précédé, plus axés sur la délivrance des services.

Pour l'instant, cette approche n'a pas encore atteint les impacts potentiels au regard du temps. Mais il faut lui laisser son temps. La présence des OSC dans des espaces stratégiques même faible, commence à devenir un principe.

Même si la présence des OSC a été effective dans les espaces de décision, l'absence de légitimité des OSC qui représentent la société Civile a très souvent relativisé les opportunités offertes. Or C'est précisément à travers ces cadres de concertation que la société civile réussira véritablement à améliorer sa capacité d'influence sur la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local, national et international.

Ces défaillances sus évoquées constituent des défis des OSC